



MINISTÈRE DE LA CULTURE

SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU
PREMIER MINISTRE CHARGÉ DES
PERSONNES HANDICAPÉES

Communiqué de presse

Paris, le 15 février 2019

Publication d'un plan stratégique pour le développement d'une offre de livres numériques accessibles aux personnes en situation de handicap

Le Comité de pilotage pour le développement d'une offre de livres numériques accessibles publie un plan stratégique, fruit de ses travaux de l'année 2018, qui fixe les grandes orientations à suivre. Annoncé par le Comité interministériel du handicap du 20 septembre 2017, il a été constitué sous le double patronage du ministère de la Culture et du secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées.

Les derniers progrès des technologies numériques ouvrent des perspectives extrêmement prometteuses en matière d'accès au livre pour les personnes souffrant de troubles visuels, de dyslexie ou d'autres formes de handicap. Les livres numériques à maquette simple (romans, essais, etc.), destinés au grand public, offriront des fonctionnalités d'accessibilité répondant d'emblée aux besoins des personnes handicapées.

Cette évolution nécessite la mobilisation de toute la chaîne du livre numérique. Au-delà des livres eux-mêmes, c'est l'ensemble du parcours d'accès et d'usage qui doit être accessible. Le Comité de pilotage réunit donc tous les acteurs concernés (professionnels du livre, associations représentatives des personnes handicapées et pouvoirs publics, afin de partager une ambition commune), avec pour objectif de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à l'offre éditoriale.

Le document stratégique présente l'ensemble des enjeux, depuis la formation des éditeurs jusqu'à l'initiation des personnes handicapées aux pratiques de lecture numérique, en passant par l'accessibilité des plateformes de vente et de prêt en bibliothèque. Il servira de feuille de route et permettra d'effectuer un bilan périodique des actions engagées pour atteindre les objectifs qu'il énonce.

Le ministre de la Culture se félicite de cette première étape d'une démarche qui permettra un accroissement considérable de l'offre de livres accessibles pour les personnes handicapées, et participera à la construction d'une société numérique inclusive, en favorisant leur intégration dans les circuits de diffusion des biens culturels.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

Contact

Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des personnes handicapées
Contact : 01 40 56 88 02
cab-seph@pm.gouv.fr
www.handicap.gouv.fr
@handicap_gouv.fr